

## ►►► Suite de la page 1

exactement sous la forme où vous les avez envoyés : personne n'est autorisé à en modifier ou à en détruire quoi que ce soit.

Il est facile de copier des messages au CATS : son adresse figure en tête de la liste d'adresses qui vous est proposée dans la fenêtre Composer un message d'ICONDESK. Lorsque vous envoyez un message, il vous suffit de sélectionner également cette adresse et le tour est joué.

Vous devez verser au CATS tous les renseignements ministériels non classifiés ou PROTÉGÉS, à l'exception de ce qui suit :

- les messages portant une classification supérieure à PROTÉGÉ ou des mentions de mise en garde (comme les rapports d'appréciation ou les documents PROTÉGÉS qui contiennent des renseignements personnels ou des renseignements liés aux activités officielles);

- les messages électroniques qui sont l'équivalent de messages ou d'appels téléphoniques informels;
- les messages déjà copiés au CATS.

Si vous hésitez quant à savoir si vous devez verser ou non un document au CATS, communiquez avec votre BICO.

Si vous avez commis le péché d'oublier d'acheminer copie de vos documents au CATS, la chance est avec vous puisqu'il est possible de vous repentir<sup>1</sup>. Il est important de noter qu'il n'est pas possible d'acheminer des documents au CATS au moyen de la fonction Réexpédier d'ICONDESK.

**Est-ce que j'aurai accès à une formation pour apprendre à utiliser CATS version Web?**

Oui! À compter du mardi 5 novembre, une série d'ateliers d'une heure et demie et de journées portes

ouvertes seront proposés deux fois la semaine à tous les employés de l'Administration centrale. Pour obtenir davantage de renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec Diane McCully, du Centre d'apprentissage informatique (SXCL), au 944-2184, ou avec Marie Morin (SXCL) au 995-2476. Le CATS lui-même offrira un service d'aide en ligne. Le soutien technique est assuré par les services de dépannage (équipes de soutien du SIGNET pour les différentes tours).

Il sera possible de se procurer de la documentation sur la version Web du CATS auprès du stand offrant des renseignements sur le sujet qui sera installé à la sortie de la tour C le 31 octobre, ainsi qu'auprès des BICO, des SLI et des services de bibliothèque à compter de cette même date. La documentation mise au point à l'intention des utilisateurs sera fournie aux missions quand Netscape sera installé.

## Chapeau à l'équipe du CATS!

Le 21 octobre dernier, le MAECI s'est vu décerner par Information Dimensions, la société de développement américaine qui fournit le logiciel utilisé pour offrir le CATS sur le Web, un prix récompensant l'« exploitation la plus rentable des produits BASIS au profit d'une organisation ».

Dans l'annonce faite à ce sujet, la société a indiqué que l'application CATS pour le Web du MAECI offrait un exemple remarquable de la façon dont les produits BASIS peuvent être mis à profit pour gérer les documents d'une organisation. « L'échelle à laquelle l'application est exploitée, le nombre d'utilisateurs et le contenu et la taille de la base de données sont impressionnants, a indiqué un porte-parole de la société. Votre application, en plus

d'offrir l'exemple d'une utilisation remarquable des produits BASIS, illustre également les grandes capacités d'un environnement de type Intranet pour la gestion des documents ».

Le prix sera exposé dans le présentoir consacré au CATS à l'extérieur de la tour C le jeudi 31 octobre. Félicitations à Diane Crouse, Ann Desormeaux, Robert Miron, Sylvie Brunet et Aline De Marinis (SXIS); Diane McCully et Susan Cousineau de la Direction des services à la clientèle (SXCL); Phil Holton de la direction du développement économique de l'Ouest des États-Unis (UTI); Jeffrey Shuter de Intelligent Solutions et Caroline Richter de Richter Resource Integration.

<sup>1</sup> Les BICO concentreront leurs efforts sur les recherches que les utilisateurs ne peuvent effectuer (c.-à-d. celles touchant des documents PROTÉGÉS et CLASSIFIÉS et des documents papier et des pièces jointes en format inconnu, et celles revêtant un aspect plus fondamental et plus complexe exigeant le recours aux compétences spécialisées des BICO). Pour obtenir davantage de renseignements à ce sujet, veuillez consulter le message SIGNET à diffusion générale SXC0025-BICO, diffusé le mardi 1<sup>er</sup> octobre.

<sup>2</sup> Un rappel des documents à envoyer à votre BICO en version papier fera l'objet d'un article dans un prochain numéro de *Connexions*.

<sup>3</sup> Voir *Connexions*, n° 1/96, 27 mai 1996, page 10. Les modalités ont été intégrées dans la documentation préparée à l'intention des utilisateurs.